



Réunion du Conseil syndical

Du 8 novembre 2023

Procès-verbal

Le huit novembre deux-mille vingt-trois à dix-neuf heures trente, le Conseil syndical du R.P.I. en Pays d'Arthez, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme Marie-France LECOMTE.

Présents : Marie-France LECOMTE, Michèle LAHOURCADE, Cyrille BOIRON, Stéphanie ETCHEVESTE, Hubert PERON, Geneviève DARZACQ, Nadine HERVÉ.

Absents/excusés : Aboubacar DIALLO (a donné procuration à Nadine HERVÉ) et Emilie DUTRIPON

Secrétaire de séance : Stéphanie ETCHEVESTE

A l'ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2023
- Compte-rendu du conseil d'école du 06/11/2023
- Mise en place du RIFSEEP
- Actualisation de la convention repas avec le collège d'Artix

Approbation du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2023

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Compte-rendu du conseil d'école du 06 novembre 2023

Les écoles de Cescau et Casteide-Cami comptent 125 élèves. Une rentrée supplémentaire s'est faite en grande section, à la rentrée des vacances de la Toussaint.

- ❖ Les parents d'élèves de Casteide-Cami demandent s'il est possible d'utiliser la salle de la maison pour tous lors de la récréation du midi. Réponse leur est faite que cela est inenvisageable car les conditions de sécurité de sont pas réunies (sol glissant, présence d'une estrade).
- ❖ Descente du bus pour la garderie à Cescau : un problème de sécurité évoqué. Un protocole est mis en place, tous les enfants descendent du bus et entrent à la garderie. Les parents les récupèrent à l'intérieur de l'école (art.2 du règlement de transport scolaire du RPI).
- ❖ Vitesse excessive du bus : Il semblerait que certains chauffeurs roulent trop vite sur le parking. Un courrier a été envoyé au transporteur BPV pour dénoncer la conduite jugée dangereuse aux abords d'une école. Mme Lecomte est en attente d'une réponse.
- ❖ Aide aux devoirs : le dispositif est en suspend pour l'instant par manque d'intervenant de la CCLO sur la commune.

- ❖ Sorties scolaires 2023-2024 : sorties à la neige pour les 3 classes de Cescau, Jazz'n school pour la classe de M. Ser, sortie au Mix à Mourenx, cinéma et exposition pour la classe de Mme Bignes. Les classes de GS, CP et CE1 envisagent d'aller voir un spectacle à Lons.
- ❖ CESCAVIE : un nouveau bureau a été élu à la rentrée de septembre 2023. Le marché de Noël aura lieu le 10 décembre à la salle polyvalente de Cescau.
- ❖ Renouvellement du coffret cadeau pour les personnes âgées.
- ❖ Cour d'école de Cescau : il y a des palettes entreposées, quel est le projet ? est-ce dangereux pour les enfants ? Les panneaux de basket ne sont pas aux normes, ils seront retirés.

Mise en place du RIFSEEP

Le conseil syndical réfléchit à la mise en place du RIFSEEP pour les agents. Si tel est le cas, il conviendra de saisir le comité social technique intercommunal (CSTI) pour avis puis de délibérer. A ce jour, le conseil n'est pas en mesure de donner une suite favorable. La décision est prise à l'unanimité.

Actualisation de la convention repas avec le collège d'Artix

Madame la Présidente rappelle que l'actuelle convention, conclue pour une année civile, prendra fin en décembre 2023 et prévoit une moyenne de 115 repas journaliers. Cette moyenne est régulièrement dépassée. A la rentrée de janvier 2024, l'école de Cescau comptera 4 élèves supplémentaires. Il conviendra donc d'augmenter le nombre de repas journaliers dans la prochaine convention, après concertation avec le collège Jean Moulin d'Artix.

QUESTIONS DIVERSES

- Les seuils de portes pour faciliter la livraison des repas sont arrivés.
- La porte du local technique de l'école de Cescau est cassée, il faudrait pouvoir la fermer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

Présidente	Secrétaire de séance
------------	----------------------